

Agde, le 7 novembre 2014

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 NOVEMBRE 2014  
COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

**Vie Quotidienne :**

Sébastien FREY présente les agents municipaux des services de la ville aux représentants du comité de quartier.

Il est demandé aux représentants de se réunir avant la prochaine séance et de désigner le secrétaire du comité de quartier.

**Doléances du comité de quartier :**

- Sur le parking et Chemin du Père Maurel, le ramassage des déchets sur les voies et trottoirs ne s'est pas fait durant la saison estivale.
- Sur le parking Richelieu, beaucoup de jeunes s'alcoolisent dans leurs véhicules.

*Luc LAROSE responsable de la Police Municipale informe le comité de quartier qu'un arrêté a été pris par Monsieur le Maire interdisant la consommation d'alcool sur ce site.*

- Il existe un problème d'éclairage du Rond-Point Prosper Vivarès et la Route de Rochelongue.
- La Route de Rochelongue devrait être éclairée.

*Sébastien FREY indique que la Commune ne souhaite pas installer l'éclairage sur cette voie car pour des différentes raisons : pour l'environnement, pour le coût que cela implique, parce que cela peut être la cause d'accident car les automobilistes plus à l'aise prennent de la vitesse...*

- Pourriez-vous prolonger le balisage de la Route de Rochelongue ?

*Sébastien FREY indique que le futur aménagement de Malfato intégrera cette demande.*

- Il existe un dysfonctionnement sur l'éclairage de l'étang au poste de secours de Rochelongue.
- Il y a un coffret électrique ouvert sur le Chemin de la Plage.
- Le fond du parking Richelieu est très sombre le soir.
- Luna Park ferme très tardivement et provoque des nuisances sonores.

Luc LAROSE précise qu'il n'y a pas de réglementation spécifique mais qu'ils ont l'obligation de stopper la musique à minuit.

- Pourriez-vous demander à l'Office du Tourisme d'apporter les informations indispensables aux personnes à mobilité réduite qui viennent passer un séjour au Cap d'Agde ?

*Philippe HERAL informe le comité de quartier qu'il existe sur le site de la ville la page MAPPY HANDICAP donnant toutes les informations nécessaires.*

- Rue Raffanel, les margelles sont disloquées.
- Rond-Point du Mail, il faudrait modifier la disposition de deux grilles d'avaloirs pour éviter des chutes (Rue Dejean, Rond-point du Mail de Rochelongue).
- Sur le Parking de l'Echasse Blanche, des camping-cars s'installent et débloquent leurs tables et chaises sur les trottoirs).

Laurence ANTOINE remet à Louis BENTAJOU une demande des commerçants du pourtour du rond-point d'Arena. Ils souhaitent que la ville supprime la pelouse qui devient un espace canin.

Sébastien FREY demande à François DURBAN de transformer cet espace vert en espace Méditerranéen qui demande moins d'eau et moins d'entretien.

- Les commerçants du secteur de la Résidence « ARENA » ont leurs terrasses qui dépassent leurs limites et bloquent ainsi certains passages piétonniers.

Sébastien FREY annonce qu'il sera abordé dans l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- . Stationnement des camping-cars ;
- . Projet d'aménagement paysager du giratoire près de la résidence Aréna.

### **Sécurité :**

Présenté par Luc Larose

Le mois d'août a été très animé avec une augmentation d'intervention concernant les problèmes de circulation, pour des rixes ainsi qu'auprès des particuliers entre autres.

Nous avons dressé 42 procédures pour des dépassements de terrasses commerciales, 586 verbalisations pour des stationnements abusifs, 35 mises en fourrière...etc.

Contrôles routiers : Rond-Point Malfato, Rond-Point du Petit Pioch, Rond-Point des Antilles ...

Accidents : Ile des Loisirs, Avenue du Passeur Challies, Parking du temps Libre, Plage Richelieu, Avenue Armand Jean du Plessis, Rue du Pacifique...

Incendies : Chemin de Notre dame à Saint Martin.

Gens du voyage : Parking Richelieu, Parking du Grand Large...

Dégradations : Parking de la Soullière, Mail de Rochelongue, Avenue du Passeur Challies, Parking Richelieu, Ile des Loisirs, Parking Gévaudan.

Ivresse sur la voie publique : Parking Richelieu, Ile des Loisirs.

Squats : Avenue des Iles d'Amériques.

Trouble de l'ordre public : Parking de l'Ile des Loisirs, Mail de Rochelongue, Ile des Loisirs, Parking Richelieu.

Divers : interpellations, nuisances sonores, insalubrité, rixes, vols.

### **B - GRANDS TRAVAUX**

Présenté par Didier SAIGNES

#### **Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'entrée du Cap d'Agde**

En continuité avec l'extension du Golf et l'implantation de la passerelle au-dessus de la R.D n° 612, qui ont considérablement embelli l'approche du Cap d'Agde, il est indispensable de repenser le carrefour de la bulle d'Accueil.

Pour cela, la Ville souhaite moderniser et sécuriser les routes entrantes et sortantes au Cap d'Agde.

Le périmètre de l'opération est donc constitué par le site actuel du rond-point du Bon Accueil, sur lequel se situe la « Bulle d'Accueil » de l'Office du tourisme.

Le but de cette opération consiste à :

- faire disparaître la partie supérieure du Cours des Gentilshommes, avec ses ouvrages et permettre une liaison naturelle entre le parking des Arènes et le Rond-point du Bon Accueil.
- créer un giratoire à l'intersection du Cours des Gentilshommes et de l'Avenue de Belle Isle, réaménagé en liaison avec l'Avenue des Contrebandiers, implanter un second giratoire au bout de l'Avenue des Contrebandiers au nord du parking des Arènes, et ainsi reconditionner un réseau routier périphérique.

En amont de ces travaux, l'aménagement, de part et d'autre de l'Avenue François Mitterrand devra intégrer un dispositif pour réduire les nuisances sonores.

L'ensemble de l'opération devra présenter un aménagement qualitatif des espaces verts en relation avec la palette végétale actuelle.

De manière générale, les objectifs à atteindre dans l'élaboration d'un tel projet seront de gérer de façon sécuritaire et de fluidifier les différents flux de véhicules, proposer une desserte réglementaire des cheminements doux et piétons en corrélation avec les infrastructures existantes, restreindre au maximum les impacts sonores, visuels et environnementaux, d'assurer des infrastructures VRD cohérentes de l'entrée de la station du Cap d'Agde.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est évaluée à hauteur de 8 000 000 € H.T.

L'A.V.P devra être remis au plus tard le 30 septembre 2015

Les travaux devront être terminés pour juin 2018

Au vu des caractéristiques techniques et des montants prévisionnels de l'opération, la procédure à retenir pour la passation de ce marché de maîtrise d'œuvre est celle de la procédure négociée, en application de l'article 74 III 4° a) du Code des Marchés Publics.

#### **Point sur la construction de l'Hôtel Nakara**

La construction de l'hôtel de 60 chambres et de la résidence hôtelière associée sont bien avancées. L'ensemble sera livré comme prévu initialement, soit avant la saison 2015.

Avec l'Hôtel Mercure qui a ouvert ses portes cet été, ce sont donc une centaine de chambres en hôtellerie 4 étoiles qui auront été construites sur les deux dernières années sur la station.

Ceci démontre l'attractivité du Cap d'Agde auprès des investisseurs et de la clientèle dans un contexte économique pourtant difficile et ce projet participe donc activement à la montée en gamme de nos équipements touristiques.

#### **Point d'information sur le recours intenté à l'encontre du PPRI**

Après avoir été mis en révision le 4 Juillet 2011 par arrêté préfectoral pour intégrer le risque de submersion marine, le PPRI a été approuvé le 15 Mai dernier. L'enquête publique a été menée du 8 Janvier au 11 Février 2014 ; le commissaire enquêteur avait conclu à un avis favorable à la révision du PPRI tel que proposé par l'Etat et avait émis quelques recommandations.

Un recours a été déposé par la Ville suite à l'approbation du PPRI ; il reste en cours d'instruction.

Monsieur REY André relance les services techniques sur le très mauvais état du parking du père Maurel, qui est impraticable lors de fortes précipitations.

Monsieur BENTAJOU Louis demandera aux services de voir ce qu'il est envisageable de faire.

#### **Présents :**

M FREY, M BENTAJOU, Mme LABATUT, Mme GUILHOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M CHAUDRON, M LAROSE, M DURBAN.

#### **Représentants du comité de quartier :**

Présents : ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, CADET Maurice, CAYUELA Josian, CROS Henri, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, PROCH François, REY André, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absents : CARPENTIER Jacques, LEMONNIER Marie-Pierre.